

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 15 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DEVE 131 Subvention (10 000 euros) à l'association Réseau Action Climat-France (93100 MONTREUIL), pour ses action de sensibilisation aux changements climatiques.

M. René DUTREY, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Réseau Action Climat-France pour ses actions de sensibilisation aux changements climatiques ;

Sur le rapport présenté par Monsieur René DUTREY, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Réseau Action Climat-France dont le siège social est situé au 2B rue Jules Ferry 93100 Montreuil.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2013.